

www.ville-croix.fr
Actualités, informations, services

N°146 – Avril / Mai 2014

Vivre à Croix

Engageons l'avenir



Dossier spécial :
élections municipales



JEAN VANDENDRIESSCHE

Peinture, Décoration,
Revêtements de murs
& Revêtements de sol

Parc d'activités de la gare ● 29 rue du Creusot ● 59170 Croix
Tél : 03.20.01.50.10 ● Fax : 03.20.01.44.10
Mail : contact@vandendriessche.fr ● www.vandendriessche.fr

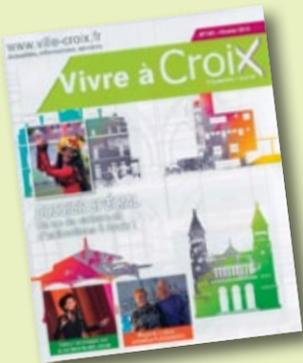


eat SUSHI
Bienfaits pour vous

**SUR PLACE,
EN LIVRAISON
OU A EMPORTER**

03 20 72 01 00
EAT SUSHI VILLENEUVE D'ASCQ RESTAURANT
208 rue Jean Jaurès - 59491 Villeneuve d'Ascq

www.eatsushi.fr



Votre publicité
dans le magazine
de la Ville de




utile

Contactez Arnaud DELION
Tél. 03 20 68 92 98
999, avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
cutile@nordnet.fr

Institut pour la Recherche sur le Cancer de Lille



**DONS
LEGS
MÉCÉNAT
ASSURANCE-VIE**

Place de Verdun, 59045 LILLE Cedex
Tel. 03 20 16 92 11, Fax. 03 20 16 92 29
Site : <http://www.ircl.org> / Courriel : ircl.lille@inserm.fr

Seule Fondation reconnue d'utilité publique, au Nord de Paris, intervenant dans le domaine de la Recherche fondamentale et appliquée en Cancérologie, nos équipes travaillent sur des projets pertinents avec des objectifs concrets :

- > Amélioration des connaissances sur les causes des cancers
- > Mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic et du suivi des cancers
- > Travaux sur les cellules dormantes et les problèmes de récurrences de la maladie
- > Caractérisation et ciblage pharmacologique des cellules souches cancéreuses
- > Mise en Étude de nouveaux médicaments

**Dans le traitement du Cancer,
La cellule dormante est notre Cible**

Aidez Nous à l'Atteindre !!

Transformez votre ISF en Action citoyenne et bienfaitrice !




Sommaire

- > P. 4 / DEVANT L'OBJECTIF
- > P. 5 / BLOC-NOTES
Vos rendez-vous incontournables
- > P. 6 ET 7 / CROISONS L'INFO
- > P. 8 À 11 / DOSSIER SPÉCIAL
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

- > P. 12 ET 13 / CHRONIQUE SPORTIVE
Le Tournoi de Pentecôte

- > P. 14 À 16 / LA VILLE AVANCE
Les projets, les ambitions,
les améliorations dans la ville

- > P. 17 / PORTRAIT DU MOIS
Nicolas HOUREZ,
Spécialiste croisien de l'isolation

- > P. 18 ET 19 / REGARDS CROISÉS
Un passionné recrée la Villa Cavrois
en LEGO®!

- > P. 20 ET 21 / AGENDA
Vos rendez-vous culturels et festifs

- > P. 22 / LIBRE EXPRESSION

Directeur de la publication : Régis CAUCHE, maire de Croix
Rédaction en chef / rédaction : Blandine DEVULDER,
responsable de la Communication, Ville de Croix
Photographe : Thibault LIBBRECHT / Archives de la ville
Régie publicitaire : C'utile - Tél. 03 20 68 92 98
Conception - Réalisation : Sébastien NOTREDAME
Impression : Impression Directe (61/63, Avenue de la Fosse aux
Chênes - 59100 Roubaix-Tél. 03 28 09 96 76)



L'élection municipale des 23 et 30 mars derniers a constitué un grand moment de vie démocratique. Bien plus qu'un exercice citoyen, c'est un acte fondamental qui a permis de vous mobiliser sur les enjeux locaux.

Avec plus de 48 % des suffrages exprimés dans le cadre d'une triangulaire, vous m'avez témoigné votre confiance. Cette reconnaissance est le fruit de mon engagement et du travail mené, depuis cinq ans, avec une équipe unie autour de valeurs communes et d'une aspiration collective : celle de **poursuivre une action en faveur de tous les Croisiens pour une ville toujours plus attentive, attractive et rayonnante.**

Je suis conscient des responsabilités qui m'engagent pour les six prochaines années. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'humilité mais aussi de détermination que je m'en acquitterai pour le « bien-vivre ensemble », pour que chaque habitant s'épanouisse dans une ville où il fait « bon vivre », qu'elle soit la plus agréable possible. En matière de sécurité, d'accompagnement des familles, de solidarité, d'emploi, de logement, d'urbanisme et de propreté, de sport ou de culture, le mandat que nous allons accomplir sera bien accompli si nous apportons à Croix un souffle, une vision, un projet de bon sens pour l'avenir.

Avant de prétendre assumer les destinées d'une commune, il faut d'abord apprendre à la regarder et à l'aimer. Il faut également savoir l'écouter, « avoir l'oreille sur le cœur des Croisiens » ! Et c'est bien dans cet esprit que j'ai toujours été, que je suis aujourd'hui et que je resterai dans les six années à venir. Un bon maire, ce n'est pas seulement celui qui gère bien ou celui qui maintient l'identité de sa ville, c'est surtout celui qui sait où l'emmener et qui sait trouver le bon rythme pour la faire évoluer.

Pour y parvenir, nous devons aujourd'hui nous concentrer sur nos missions premières en maîtrisant les équilibres financiers tout en s'efforçant toujours de rendre meilleur le service public.

Louis ARAGON disait que « *L'avenir, c'est ce qui dépasse la main tendue* ».

L'écoute, la proximité et la solidarité sont au cœur de chacun de nos projets. C'est avec un souffle nouveau que l'ensemble du Conseil Municipal les mènera de front pour que chacun se sente un « citoyen acteur » de sa ville.

Régis CAUCHE
Maire de Croix
Conseiller Communautaire

Devant l'objectif

Bloc-notes

VOS RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Le gala de full-contact et interdisciplines

Les fans de sport de combat et les néophytes n'ont pas manqué cet événement exceptionnel le soir du samedi 5 avril. Organisé depuis plus de 20 ans à Croix par la Team André & David TAVERNIER du Croix Karaté Club, le gala de full-contact (sport de combat pieds/poings) et K-1 rules (sport de combat avec techniques de percussions et de préhension pour toucher/frapper l'adversaire) a accueilli près de 800 spectateurs. Tous sont venus acclamer les 26 combattants venus de France, de Belgique et de Hollande. Ce soir-là, ce fut un vrai « show » sur le ring de la salle Omnisports (centre sportif Henri Seigneur) ! Pour le public plus circonspect, dans l'après-midi, le Croix Karaté Club proposait des combats pour les plus jeunes.



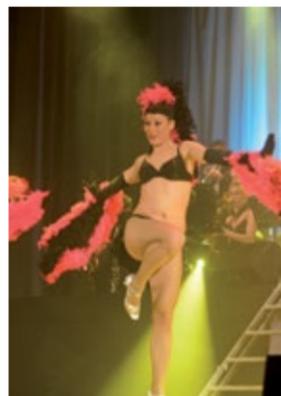
Le carnaval

Les petits et les grands l'attendent avec impatience à l'arrivée du Printemps... C'est le carnaval organisé par la M.J.C. / Maison Pour Tous, en partenariat avec le service culture / animations de la ville. Chaque année, ils se plient en quatre pour trouver un thème original. Les rues de Croix se sont animées en cet après-midi du samedi 22 mars, placé sous le thème « artifices et illusions ». Le public est bel et bien entré dans la ronde, a su user de grandes illusions et cultiver son art de l'artifice ! Après le « défilé magique », tous les illusionnistes de la fête s'étaient donnés rendez-vous, en fin de parcours, à la M.J.C., pour mettre à feu le Bonhomme Hiver, ce géant créé par l'équipe d'animation de la M.J.C.



Le spectacle des aînés

Cette initiative reconduite chaque année par la ville fait le bonheur de nos aînés croisiens. Après le music-hall l'an dernier, les seniors ont pu apprécier, le dimanche 23 février dernier, le spectacle de cabaret interprété par le groupe-orchestre MS Big Band et ses 18 musiciens endiablés. Ils se sont chargés de mettre l'ambiance pour emmener le public dans l'univers extraordinaire des « Very Big Band » comme on les aime, dans la pure tradition Jazz.



Un concert baroque pour la St Valentin

Les conservatoires de Croix, Mons en Baroeul et Wasquehal ont invité le Concert d'Astrée et son trio à cordes d'Emmanuelle HAIM à participer au développement du projet « Trifolies » (classes de cordes des 3 conservatoires), le vendredi 14 février à 20h en l'église Notre Dame de Lourdes à Croix. Composé de Maud GIGUET, Delphine MILLOUR et Claire GRATTON, le Concert d'Astrée a proposé, à ses auditeurs, une aubade intitulée « de Boccherini à Schubert », une incitation au voyage entre l'Italie et l'Autriche.



Installation de la SPReNe à Croix

La protection de l'enfance est une priorité que soutient la ville ! C'est pourquoi la commune va très prochainement accueillir la SPReNe. Cette association de protection de l'enfance, créée en 1895, prendra possession, courant mai, de l'ancienne école maternelle Joliot-Curie (rue Lavoisier). Cette situation lui permet d'être au cœur de la ville et à proximité, entre autres, des transports en commun, de l'espace Lavoisier et du City-stade. Il s'agira d'un accueil de jour pour les enfants en difficulté proposant des activités à la fois valorisantes, socialisantes et professionnalisantes, ainsi qu'un soutien pour la famille dans l'exercice de la fonction parentale. Une bouffée d'air frais pour les parents, comme pour les enfants.



Pour plus d'informations : <http://www.sprene.fr>

Concours des maisons et balcons fleuris 2014

La municipalité organise le 28^e concours des maisons et balcons fleuris qui se déroulera de juin à septembre 2014. Pendant cette période, un jury sillonnera les rues de la ville et attribuera son prix « maisons et balcons fleuris » et son prix spécial de « l'arbre remarquable ». Afin de participer, votre jardin ou votre balcon doit répondre à l'un des « 10 commandements pour un jardin écologique » (consultables sur www.ville-croix.fr). Vous avez jusqu'au lundi 2 juin 2014 pour vous inscrire via un bulletin mis à votre disposition à l'accueil de la mairie, à l'agence Partenord Habitat de Croix-Planche Épinoy et téléchargeable sur le site de la ville. Le vendredi 10 octobre aura lieu la cérémonie officielle de remise des prix, au centre culturel Jacques Brel (salle H.Block).



Le 58^e Tournoi International de Football

Le tournoi international de football à Croix est devenu LA référence des tournois français et européens. Depuis 1957, à chaque Pentecôte, la fête bat son plein. De nombreux amateurs du ballon rond viennent encourager les plus belles équipes mondiales. Les 7, 8 et 9 juin prochains, 12 équipes de jeunes issues de 10 nations (Espagne, Tunisie, Russie, Biélorussie, Autriche, Hongrie, Suisse, Danemark, Portugal, France) viendront fouler le terrain Jacques Debuck. Le tirage au sort, qui s'est tenu le 2 avril dernier à la salle des fêtes, a permis de définir la composition des groupes. Chaque équipe connaît ses adversaires et se prépare, en coulisse, à les affronter. Comme chaque année, le tournoi est aussi l'occasion de venir faire la fête à Croix : animations, démonstrations en tous genres, concerts... sont au programme.

Triathlon scolaire

Jeudi 19 juin de 14h à 16h, au centre sportif Henri Seigneur, les « élèves triathlètes » des écoles primaires de Croix, de 6^e du collège Boris Vian ainsi que les élèves de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP de Croix) se donneront rendez-vous pour s'affronter lors d'épreuves de triathlon (natation, cyclisme et course à pied). Au total, près de 300 « petits athlètes » croisiens s'en donneront à cœur joie dans ces trois sports d'endurance.



Notez-le ! Dimanche 25 mai : élections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront du 22 au 25 mai 2014 dans les 28 états membres de l'Union Européenne. Les citoyens européens sont appelés à désigner les 751 députés qui les représenteront jusqu'en 2019.

Ces élections permettent d'élire les représentants de la France au parlement européen pour un mandat de 5 ans. Les électeurs ont donc le choix entre plusieurs listes, ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Pour la première fois, les votes blancs seront comptabilisés et distingués des nuls lors de ce scrutin. Ils ne seront toutefois pas considérés comme des votes exprimés et n'entreront donc pas dans les résultats.

Croisons l'info

Le « petit déjeuner des créateurs d'entreprises »

Comme chaque année, au mois de février, la ville de Croix convie les nouveaux créateurs d'entreprises (majoritairement installés à Croix depuis février 2013) autour d'un petit déjeuner. C'est l'occasion de tisser des liens entre commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... mais également de se rendre compte du dynamisme économique croisien.

Nombreux sont ceux ayant fait le déplacement, en Mairie, dans la matinée du jeudi 13 février dernier. Autour de viennoiseries et d'un café, ce traditionnel petit déjeuner est aussi l'occasion de prendre connaissance des aides pour reprendre ou créer son entreprise.

Aline ADAM de Nutri n'Fit (docteur en nutrition et coach sportif), Henri HENNIION de J.WELL (vente de cigarettes électroniques), Sophie BEN MUSTAPHA et Sandrine MADEIRA d'ATMOSPH'AIDES PRO (service de nettoyage, de collecte et de livraison du repassage), Nicolas HOUREZ d'ISOLIL (isolation, confort et économie

d'énergie), Cathy BELOUAR de SUGAR PLUM (prêt-à-porter féminin), Nicolas DEMADE (plombier, chauffagiste), Alexandre ROUZE d'ALEXPÉRIENCE (installation et vente de matériel audio et vidéo), Laurence

BOCQUET de LUXOLAB (luxoponcture) et Dominique TATIN d'AIRALIS (climatisation, chauffage, ventilation) ont ainsi pu partager leur savoir-faire autour de la table.



Valérie SIX, Première Adjointe déléguée au Développement économique, à l'Emploi et aux Commerces, accompagnent les « créateurs ».

INFO

Sur la commune, des personnes sont habilitées à accompagner les entrepreneurs dans la création de leur projet. Rappelons, entre autres, l'existence de l'Association Initiative Lille Métropole Nord, ex Versant Nord-Est Initiative, qui aide les entrepreneurs à reprendre ou à créer une entreprise. ILMN conseille et finance les projets sous la forme d'un prêt d'honneur (prêt sans intérêt et destiné aux entrepreneurs dont l'activité a moins de 3 ans), mais aussi le CLAP Intercommunal - Val de Marque (pour les 18 à 31 ans) sous forme de subventions, le CREATI (Association d'aide et de soutien par le biais de l'accompagnement en gestion, l'analyse financière et le soutien commercial)...

Une correspondante en Mairie de Croix est à la disposition des porteurs de projet en les accompagnant dans leurs recherches de financement, de locaux...

Informations au 03 20 28 52 15



Bienvenue sur les marchés d'approvisionnement

Pour se ravitailler en produits frais régionaux et faire quelques emplettes, les producteurs et commerçants vous donnent rendez-vous sur les 5 marchés de Croix, de 8h30 à 12h45. Ils vous proposent une large gamme de produits qualitatifs (fruits et légumes, poissonnerie, boucher-charcutier, fromager, rôtisseur, fleuriste, prêt-à-porter, chaussures, bazar...).

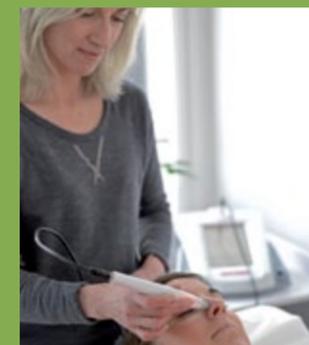
Le marché de St Pierre (Place de la Liberté)

Les mardis (une dizaine de commerçants), vendredis (une quinzaine de commerçants) et dimanches (une trentaine de commerçants).

Le marché de Croix-Centre (Place des Martyrs de la Résistance)

Les mercredis (une trentaine de commerçants) et samedis (près de 80 commerçants).

Suivant les saisons et les fêtes récurrentes dans l'année, les 5 marchés de la commune s'animent ! Pour la Fête des mères, dimanche 25 mai, rendez-vous sur le marché de Croix-Centre le samedi et à St Pierre le dimanche pour une distribution de fleurs à toutes les mamans.



CABINET DE LUXOPONCTURE LAURENCE BOCQUET

55, boulevard Émile Zola
Laurence BOCQUET vous accueille sur rendez-vous au 06 41 67 93 03 (Bilan gratuit au 1^{er} RDV)

Site internet : www.luxolab.fr

ATMOSPH'AIDES PRO

(Dépôt de repassage, services à domicile, entretien des parties communes...)

30, rue Jean Jaurès
Responsables boutique : Sophie BEN MUSTAPHA & Sandrine MADEIRA.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 12h.

Tél : 03 59 89 18 87



VICTORIA STYL'

(Prêt-à-porter, accessoires, bijoux)

30, Place de la République
Responsable boutique : Manuella GLORIA.

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 19h (sans interruption).

Tél : 03 20 20 91 87

DÉCAP'NEWS

(décapage bois)

17, rue Vauban
Responsable : Olivier COUSIN.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h.

Tél : 03 20 98 33 43



DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS : Un second mandat pour Régis CAUCHE

À Croix, les élections municipales se sont jouées en deux tours. Le dimanche 23 mars, le taux de participation des Croisiens était de 54,30 % contre 52,79 % au second tour, le dimanche 30 mars. En moyenne, 7570 votants se sont rendus aux urnes afin d'effectuer leur choix parmi les quatre listes présentes : « Croix autrement » emmenée par Mario CALIFANO, « La gauche pour Croix » emmenée par Roger DEMORTIER, « Croix pour tous » emmenée par André HIBON et « Réussir Croix 2014 » emmenée par Régis CAUCHE. Ce dernier a remporté la majorité des suffrages à l'issue du second tour avec 48,59 %.

RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	CROIX AUTREMENT	LA GAUCHE POUR CROIX	CROIX POUR TOUS	REUSSIR CROIX 2014
HOTEL DE VILLE	721	398	10	388	45	11	54	278
ECOLE JEAN ZAY	1132	618	29	589	129	46	155	259
GROUPE LUCIE AUBRAC - 1	1241	662	26	636	142	47	175	272
GROUPE LUCIE AUBRAC - 2	1175	555	28	527	157	38	123	209
ESPACE LAVOISIER	1001	421	20	401	121	39	91	150
MAISON DE LA MACKELLERIE	1168	531	23	508	138	36	142	192
ECOLE JEAN LEBAS	1122	654	30	624	128	54	149	293
CONSERVATOIRE DEMUSIQUE	1309	771	22	749	128	35	191	395
CENTRE PETITE ENFANCE	1250	681	24	657	147	37	186	287
ECOLE LA FONTAINE	1106	729	18	711	63	22	239	387
ECOLE MALRAUX	1017	570	11	559	63	13	124	359
ECOLE NADAUD	926	547	16	531	125	45	138	223
ECOLE VOLTAIRE	914	509	28	481	88	41	164	188
TOTAUX	14 082	7 646	285	7 361	1 474	464	1 931	3 492
%		54,30%		96,27%	20,02%	6,30%	26,23%	47,44%

RÉSULTATS DU 2nd TOUR

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	CROIX AUTREMENT	CROIX POUR TOUS	REUSSIR CROIX 2014
HOTEL DE VILLE	723	401	13	388	56	61	271
ECOLE JEAN ZAY	1150	600	22	578	132	182	264
GROUPE LUCIE AUBRAC - 1	1254	657	35	622	142	203	277
GROUPE LUCIE AUBRAC - 2	1189	542	17	525	174	146	205
ESPACE LAVOISIER	1015	396	15	381	129	108	144
MAISON DE LA MACKELLERIE	1180	519	13	506	139	190	177
ECOLE JEAN LEBAS	1126	647	34	613	123	190	300
CONSERVATOIRE DEMUSIQUE	1317	736	14	722	130	216	376
CENTRE PETITE ENFANCE	1254	685	16	669	157	217	295
ECOLE LA FONTAINE	1114	711	24	687	63	233	391
ECOLE MALRAUX	1020	580	6	574	65	112	397
ECOLE NADAUD	933	537	17	520	142	145	233
ECOLE VOLTAIRE	922	484	29	455	92	175	188
TOTAUX	14 197	7 495	255	7 240	1 544	2 178	3 518
%		52,79%		96,60%	21,33%	30,08%	48,59%



Entretien avec Régis CAUCHE, maire de Croix

Quels seront les enjeux majeurs de ce nouveau mandat ?

Les enjeux sont relativement simples à identifier. Alors que nous sommes parvenus à améliorer la situation financière de notre ville durant ces 5 dernières années, il est aujourd'hui, pour nous, fondamental d'avoir une vision de l'avenir de Croix à long terme. Nous voulons une ville toujours plus agréable à vivre, une ville mixte, animée par un commerce dynamique ; une ville qui offre une bonne sécurité à ses habitants, disposant d'équipements modernes pour le sport, la culture et les rencontres. Nous voulons des services de qualité pour la petite enfance, pour nos jeunes et pour les seniors. Nous voulons une ville sûre, propre, attrayante, dans laquelle il fait bon vivre !

Quelles seront les grandes orientations politiques et financières ?

Comme nous nous y sommes engagés, nous centrerons nos actions afin de répondre aux enjeux dont je vous parlais tout à l'heure. Nous travaillerons sur la sécurité afin de rendre Croix encore plus sûre, nous proposerons à chaque famille un mode de garde pour ses enfants, nous continuerons de mener à bien nos projets en direction des jeunes mais aussi des aînés, nous améliorerons la propreté et les conditions de stationnement pour tous les Croisiens, nous agirons pour l'emploi. Notre objectif est de permettre à chacun de trouver pleinement sa place au cœur de notre ville tout en maîtrisant la fiscalité communale.

Pour conclure, quel est votre message d'avenir ?

Lorsque l'on me parle de l'avenir, j'ai toujours une pensée émue pour Raymond Aubrac, que nous avons eu l'honneur de recevoir à Croix il y a quelques années à l'occasion de l'inauguration du groupe

scolaire portant le nom de son épouse. Raymond Aubrac se plaisait à délivrer à nos jeunes une leçon d'optimisme. Même si nous savons aujourd'hui que nos ressources provenant de l'État ou d'autres collectivités stagneront ou même baisseront, il nous appartient à tous de construire notre avenir en fonction de ces contraintes. Pour y parvenir, soyons toutes et tous optimistes !





Le maire, premier édile

On parle bien souvent du maire comme de la première personnalité d'une commune, mais sait-on vraiment ce qu'il fait ? Quelles sont ses compétences ?

La rédaction de votre magazine fait le point pour vous.

Le maire agit conjointement pour le compte de l'État et pour celui de la mairie : il est agent de l'État et agent de la commune. On dit qu'il a une « double casquette ». Les pouvoirs et devoirs des maires sont notamment définis par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ces responsabilités sont les mêmes quelle que soit l'importance de la commune et de ses services.

Les signes distinctifs de cette fonction sont le costume officiel que les maires doivent obligatoirement porter lors des cérémonies publiques, l'insigne officiel des maires aux couleurs nationales, dont le port est facultatif et l'écharpe tricolore dont le port est obligatoire dans certaines circonstances.

C'est le Conseil Municipal qui lui remet ses attributions lors de sa première réunion au plus tard une semaine après les élections municipales.

Le Maire est élu pour une durée de six ans.

Le maire, agent de la commune

Le maire représente la commune à l'égard des tiers.

En qualité de chef de l'administration communale, il exerce ses pouvoirs sous le contrôle du Conseil Municipal, qu'il préside. Il fait exécuter les décisions de celui-ci. Il peut aussi prendre des arrêtés municipaux, sans nécessiter un vote du Conseil, dans le but de faciliter ou protéger la vie des habitants.

Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code Général des Collectivités Territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Le Maire est le supérieur hiérarchique des agents municipaux.

Etre maire n'est pas considéré comme une profession. Il perçoit, ainsi que les conseillers municipaux, une indemnité de fonction qui varie selon le nombre d'habitants de la commune.

Le maire, agent de l'État

Le maire est chargé de l'État Civil, de la révision et de la tenue des listes électorales, de l'organisation des élections (municipales, législatives, présidentielles et référendums) ainsi que du recensement pour le service national. De plus, il dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile. Lorsque le maire intervient en tant qu'agent de l'État, il agit, selon le cas, sous le contrôle de l'autorité administrative (Préfet ou Sous-Préfet) ou judiciaire (Procureur de la République).

Le maire est également officier d'État Civil. À ce titre, il reçoit les déclarations de naissance et les reconnaissances, procède à la célébration des mariages, dresse les actes de décès et, d'une manière générale, enregistre la mise à jour des actes d'État Civil en fonction des événements qui modifient l'état ou la capacité des personnes.

Le maire est aussi officier de police judiciaire.

Il assure la sécurité et la salubrité publiques dans la commune. Pour cela il est placé sous l'autorité du Procureur de la République ou du juge d'instruction.

Les conditions requises pour être maire :

- être majeur,
- posséder la nationalité française ou avoir la citoyenneté d'un état membre de l'Union Européenne,
- être électeur dans la commune ou y payer des impôts,
- jouir de ses droits civiques,
- ne pas avoir été frappé de faillite, condamnation ou interdiction,
- ne pas exercer une activité incompatible, selon la loi, avec la fonction.

De l'élection à l'installation du Conseil Municipal

L'installation d'un Conseil Municipal dans la semaine qui suit le premier tour ou le second tour des élections, est le premier temps fort de la vie communale. À Croix, elle s'est déroulée dans la matinée du samedi 5 avril, salle des fêtes G.Dedecker, en présence de nombreuses personnalités politiques. Francis VERCAMER, Député-Maire de Hem, Joëlle COTTENYE, Conseillère Générale du canton de Lannoy et Maire-adjoint de la ville de Hem et Gaëtan JEANNE, Maire de Lys-lez-Lannoy étaient présents pour assister à l'élection de Régis CAUCHE qui passe par la remise de l'écharpe tricolore.

L'installation d'un Conseil Municipal relève avant tout d'un formalisme juridique et de règles de fonctionnement qui s'imposent à l'administration, pour que le maire et les adjoints puissent former la nouvelle municipalité (articles L. 2121 et suivants du CGCT). Il appartient au maire sortant de convoquer le nouveau Conseil Municipal et ce, même s'il n'est pas réélu conseiller municipal de la commune intéressée. À défaut, la convocation est adressée par l'adjoint dans l'ordre des nominations ou, le cas échéant, par le conseiller municipal le plus ancien dans l'ordre du tableau.

Au-delà de son aspect réglementaire, la mise en place d'une nouvelle équipe municipale est l'objet de toutes les attentions protocolaires. Les règles applicables en matière de cessation de fonction des élus sortants et de prise de fonction des élus entrants sont très précises et doivent être respectées : le rôle du maire sortant ne s'arrête pas au jour de la proclamation des résultats. La transition avec le nouveau maire doit être organisée.

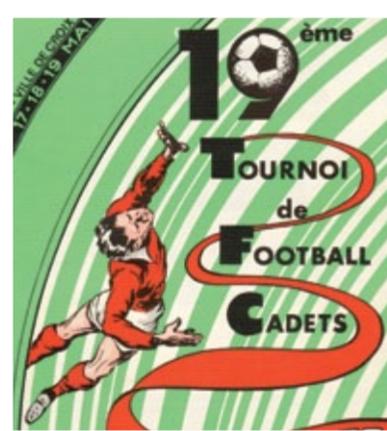
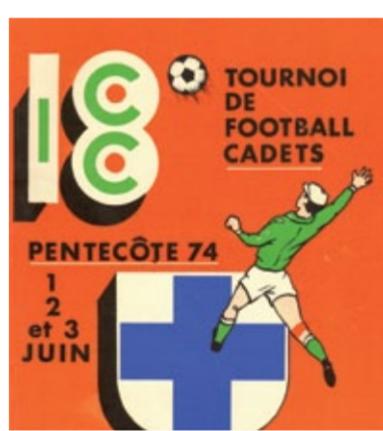
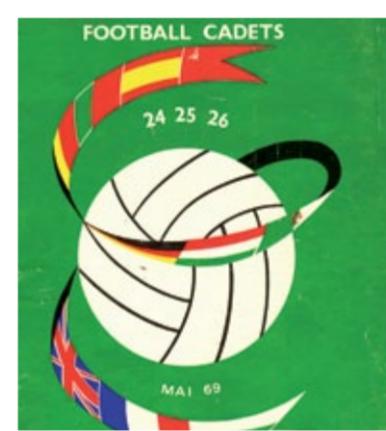
Immédiatement après la mise en place du Conseil Municipal et l'élection, par ses soins, du maire et des adjoints, ce dernier doit encore procéder à la désignation de ses représentants au sein d'organismes extérieurs, délibérer quant à l'étendue des délégations accordées au maire ou encore fixer le montant des indemnités de fonction accordées à certains de ses membres.

Le nombre de conseillers municipaux à élire dans une commune est fonction de la population de cette dernière et correspond toujours à un chiffre impair afin de prévenir tout conflit lors d'un éventuel partage de voix à l'occasion d'un vote de l'organe délibérant. L'effectif du Conseil Municipal est donc figé. À Croix, il est de 35.

Le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune. En outre, il détient diverses attributions (par exemple, il arrête le compte administratif du maire, il émet des vœux, il établit la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs...).

Découvrez les élus du Conseil Municipal

N°	PRENOM	NOM	Titre
1	Régis	CAUCHE	Maire
2	Valérie	SIX	1 ^{ère} Adjointe, commerce, emploi, développement économique.
3	Alain	GOUGENHEIM	Adjoint aux finances, personnel et patrimoine.
4	Thérèse	DEPREZ-LEFEBVRE	Adjointe aux sports.
5	Georges	LECOMTE	Adjoint aux affaires sociales, solidarité et logement social.
6	Thérèse	BLOKKEEL	Adjointe à la culture, animations et vie associative.
7	Bernard	JOUGLET	Adjoint à la démocratie participative et de proximité et gestion du service aux administrés.
8	Catherine	LAVEISSIERE	Adjoint à la petite enfance et à la jeunesse.
9	Arnould	VANDERSTUYF	Adjoint à l'enseignement, vie scolaire et à la restauration.
10	Emmanuelle	SISEAU	Adjointe de quartier à la prévention, la sécurité et la médiation.
11	Philippe	CASTELAIN	Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie.
12	Véronique	VOGEL	Adjointe aux ressources humaines.
13	Guy-Maxime	DELPLACE	Adjoint de quartier aux anciens combattants, transport et protocole.
14	Nicolas	MAQUET	Adjoint de quartier à la qualité de la ville et à l'entretien du patrimoine communal.
15	Marie-Luce	WOJNAROWSKI	Conseillère déléguée à la vie des Aînés.
16	Pierre	SONNTAG	Conseiller délégué aux relations avec l'Edhec et le Centre des Monuments Nationaux (Cavrois).
17	Jory	HENNION	Conseiller délégué à la ville numérique et aux nouvelles technologies.
18	Fanny	BLOCK	Conseillère déléguée à la propreté et à la place de la voiture dans la ville.
19	Andrée	GRYSON	Conseiller municipal.
20	Christine	LANNOY	Conseiller municipal.
21	Sylvie	DELSALLE	Conseiller municipal.
22	Guy	HELLIN	Conseiller municipal.
23	Valérie	VANCAUWENBERGHE	Conseiller municipal.
24	Daniel	LANDEAU	Conseiller municipal.
25	Michel	COFFRE	Conseiller municipal.
26	Isabelle	CAROEN	Conseiller municipal.
27	Laurent	DUCOULOMBIER	Conseiller municipal.
28	André	HIBON	Conseiller municipal.
29	Guillemette	FLIPO	Conseiller municipal.
30	Bernard	VANDERSTRAETEN	Conseiller municipal.
31	Corinne	KIELISZEK	Conseiller municipal.
32	Olivier	GOURDIN	Conseiller municipal.
33	Mario	CALIFANO	Conseiller municipal.
34	Francine	LANGÉVIN	Conseiller municipal.
35	Sébastien	LAITHIER	Conseiller municipal.



CHRONIQUE SPORTIVE

Le Tournoi de Football de la Pentecôte : un tournoi historique !

Depuis 1957, la ville de Croix et l'Iris Club de Croix Football s'investissent pour pérenniser le Tournoi et faire venir les plus belles équipes mondiales. Le Club poursuit cette merveilleuse aventure sportive et humaine créée par des visionnaires dont Jacques DEBUCK, Julien JUNKER ou Robert CHALANSON-NET, bien aidés par Henri SEIGNEUR et son Conseil Municipal, tous séduits par le projet.

Depuis sa création en 1952, l'Iris Club de Croix Football mobilise ses compétences, son dévouement et sa passion pour le ballon rond. La fusion, entre 1950 et 1952, du club Le Celtic et celui de l'Amical Club de Croix a donné naissance à l'Iris Club de Croix Football.

C'est en 1955, que l'IC Croix joue en première division et souhaite s'y maintenir. Trois matchs amicaux furent organisés sur le terrain Debruck, contre le KVC Ostende, le CRT Lille et le Stade de Roubaix contre qui l'Iris a obtenu son accession en première division. Une nouvelle génération de joueurs est née et une équipe de dirigeants solidaires s'est formée et a, depuis, pour objectif de mener l'Iris vers un futur heureux et ambitieux, tant au niveau de la formation que des résultats.

Des clubs réputés ont participé à ce tournoi dès les premières années : du Stade de Reims au Racing de Paris, en passant par l'As Monaco et le Racing Club de Lens (tous clubs « phares » des années 60), le tournoi de Croix avait gagné sa notoriété. En 1961, les premières équipes étrangères sont arrivées. Et pour le 10^e anniversaire, un plateau de rêve a été proposé aux nombreux spectateurs (entre 10 et 12 000) : FC Barcelone, Anderlecht, Feyenord, Leeds United, Torino, Inter de Milan...

Ensuite, chaque année, les organisateurs ont réalisé de nouveaux exploits. Par exemple, la présence d'équipes soviétiques dans les années 60 (c'était la première fois que ces jeunes avaient la permission de quitter leur pays), la présence des magiciens du Brésil... le pays du football, la présence de l'équipe de France, avec l'obtention du Label FRANCE 98 (label créé pour la Coupe du Monde) ou bien encore, en 2001, pour le 45^e tournoi, la présence des 5 continents, dont une équipe chinoise et une équipe australienne.

En 2006, pour le 50^e tournoi, seuls des vainqueurs d'éditions précédentes ont été invités. Quel honneur également de recevoir la visite des personnalités les plus importantes du monde du football : Joao HAVELANGE, Président de la FIFA, Claude SIMONTE et Fernand SASTRE, Présidents de la FFF, Gérard HOUILLIER, Sélectionneur National, et d'avoir vu des joueurs devenus célèbres fouler la pelouse croisienne comme Raymond KOPA, Paolo MALDINI, Oleg BLOKHINE, Eddy GRAY, Franky VERCAUTEREN, Mickael LANDREAU, Paulo CESAR

et, plus récemment, Raphaël VARANNE (espoir du RC Lens parti s'épanouir au Real Madrid) ou Eden HAZARD (espoir du LOSC parti rejoindre le club de Chelsea).

L'HISTOIRE DU TOURNOI 50 ans de tournois !

TOUS LES FOOTBALLEURS DU MONDE LES 5 CONTINENTS

L'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Océanie sont réunis lors de ce 45^e Tournoi International de l'Iris Club de Croix.

Le vendredi 23 mars 2001, c'est dans une salle Dedecker pleine que s'est déroulé le tirage au sort de ce 45^e Tournoi historique, deuxième étape du compte à rebours précédant son démarrage à la Pentecôte. La première étape avait été la divulgation du nom des clubs participants à cette édition 2001. Des clubs représentants les 5 continents, une première historique ! Devant un parterre d'élus croisiens et en présence du député Dominique Baert, Christian Paccou, président du tournoi depuis maintenant huit ans retraça l'histoire de cette manifestation : "Du jour où les dirigeants de l'Iris ont pensé qu'il serait bien de créer un événement", au pari de "faire du 45^e Tournoi le rendez-vous de TOUS LES FOOTBALLEURS DU MONDE". Le Président de l'Iris, Jacques Debruck raconte "son bonheur de participer à ce 45^e : il est important de croire à la vie du Tournoi".

Le verdict de l'Urne :

- Groupes A : R.C. Lens (France), Victoria Guimarães (Portugal), Western Australian (Australie)
- Groupes B : Sélection nationale de Tunisie, Royal Excelsior Mouscron (Belgique), E.S. Wasquehal (France)
- Groupes C : L.O.S.C. (France), Newell's Old Boys Rosario (Argentine), L.C. Croix (France)
- Groupes D : Sélection de Chengda (Chine), S.K. Beiko (Congo), Birmingham F.C. City (Angleterre)

Le Tournoi est bien devenu LA référence des tournois français et européens. Et cette année, il le prouve une nouvelle fois avec 10 nations présentes.

1) 1967 et 1968 : OLEG BLOKHINE avec le DYNAMO KIEV (Ballon d'Or en 1975). Sélectionneur de l'équipe nationale d'UKRAINE, de 2003 à 2007 et 2011-2012. Depuis 2012, revenu au DYNAMO KIEV, avec qui il a remporté le tournoi en 1967.

2) En 1969, RAYMOND KOPA est l'invité d'honneur du tournoi. Ce grand joueur, qui a fait les beaux jours du stade de Reims, est passé à Croix le lundi de Pentecôte, pour déjeuner avec les dirigeants et joueurs de l'Iris, et donne le coup d'envoi de la finale qui sera remportée par le RSC d'ANDERLECHT face au FC BARCELONE.



RÈGLEMENT
DU TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES

Il est ouvert aux équipes cadettes, mais il sera admis dans chaque équipe la participation de deux joueurs de première année.

Le remplacement de deux joueurs maximum pourra être effectué à la mi-temps de chaque rencontre.

Le gardien de but par contre pourra être remplacé en cours de partie le changement éventuel devant être signalé au cours d'un arrêt de jeu et après en avoir prévenu l'arbitre de la rencontre.

Le changement de gardien de but n'offre pas la possibilité de changement de deux joueurs à la mi-temps.

Les rencontres se disputeront en deux mi-temps de 20 minutes chacune.

Les temps de repos à la mi-temps sont de 5 minutes le matin et de 10 minutes l'après-midi.

Il a été tiré au sort deux poules de quatre clubs. Chaque club disputera une rencontre contre les trois autres clubs de la même poule.

A l'issue du 3ème tour il sera établi un classement par poule. Les points attribués seront :

2 par match gagné — 1 par match nul — 0 par match perdu.

En cas d'égalité de points le goal average déterminera le classement.

En cas d'égalité de points et de goal average, les équipes à égalité devront tirer chacune cinq pénalités. Le même joueur désigné devra tirer cinq pénalités. Le nombre de pénalités marquées par chaque équipe déterminera le vainqueur.

En cas d'égalité de pénalités marquées chaque équipe devra tirer trois coups-francs. Le tir désigné pourra être un autre joueur que celui ayant tiré les pénalités.

En cas d'égalité un tirage au sort désignera le vainqueur.

Toutes les rencontres seront dirigées par des arbitres et juges de touche officiels.



58e EDITION
TOURNOI INTERNATIONAL
U17 - IC CROIX FOOTBALL

7-8-9 JUNI 2014

- SPORTING PORTUGAL Portugal
- VITORIA GUIMARAES SC Portugal
- ESPERANCE DE TUNIS Tunisie
- BUDAPEST HONVED FC Hongrie
- BRONDBY IF Danemark
- IC CROIX France
- REAL SOCIEDAD Espagne
- FK BATE BORISOV Biélorussie
- LILLE OSC France
- FK AUSTRIA WIEN Autriche
- FC DYNAMO MOSCOU Russie
- GRASHOPPER CLUB ZURICH Suisse

PUBLIC... c'est aussi ton tournoi !

Cher public, il est temps de te rendre hommage. D'abord parce que tu réponds toujours présent, parce que tu fais la preuve de ta compétence et de ta grande sportivité. Déjà, aux quatre coins de l'Europe, mais encore au Brésil, au Congo, on te prépare ton Tournoi. Douze équipes de jeunes se constituent, s'entraînent, affinent leur tactique, rêvent au voyage que certains n'ont peut-être jamais pu effectuer. Et puis le Jour J viendra. Public, deux cents adolescents, espoirs du football mondial, te seront alors confiés. Par toi ils sentiront vivre un pays, une grande famille aussi réunie autour d'un thème : celui du football. A partir de ce samedi 7er juin, pour ces deux cents footballeurs, le Tournoi ce sera toi, public. Parce que c'est toi qui le fera vivre. Parce que c'est toi qui deviendras supporter de onze jeunes Brésiliens, Congolais, Espagnols, ... Avant ils ont seulement espéré trouver des supporters à Croix ces jeunes venus de l'autre bout du monde ?

Et puis, il faut encore répéter cette évidence : si dix huit mille personnes, par leur présence et leur soutien, ne suivaient pas les dirigeants de l'Iris, chaque année à la Pentecôte, pourrais-tu le réaliser ce Tournoi ?

Depuis dix sept ans les joueurs et dirigeants des équipes invitées sont surpris, et le disent, par la qualité du public, qui joue le jeu à fond, et les force à ne pas tricher.

A travers ce dix huitième Tournoi, l'Iris prépare déjà le vingt-huitième : ce sera le grand rendez-vous à ne pas manquer.

Et nous savons déjà que toi, le public, tu seras fidèle encore. Comme chaque année, comme cette année, tu nous aideras à faire du Tournoi de Croix celui du vrai football.

Jacques DEBUCK
Estradeur de l'Iris de Croix

VILLE DE CROIX
IRIS-CLUB CROISIEN

Dimanche, Lundi 21 - 22 Mai 1961
CENTRE SPORTIF
Boulevard 4 Juin

GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

avec la haute Présidence de Monsieur le MAIRE de la Ville de Croix

Avec la participation des Equipes Cadettes de :

- R. C. TURINO - SERVETTE GENÈVE -
- R. C. K. ANDERLECHT - OL NIMES -
- A. S. MONACO - R. C. PARIS -
- R. C. LENS - IRIS-CLUB CROIX.

Programme : 1 BF Ticket : N° 000558

La ville avance

Le quartier Holden-Vaillant bénéficie d'un pôle de commerces dynamique

Le pôle de commerces « Holden-Vaillant » situé à proximité du Carrefour du Fer à Cheval reflète bien l'esprit du quartier. Face à la grande distribution, ses commerces locaux font preuve de dynamisme, d'initiative, de professionnalisme et de convivialité. Les résidents du quartier ainsi que les entreprises présentes aux alentours ont accès à une offre de service de proximité de qualité.

Restauration rapide avec McDonald's, commerces de proximité avec l'Épicerie du Parc et celle de Lihou Mohamed, la boulangerie Desmets, la pharmacie du Parc, le bar/tabac « La civette du parc », le bar « Le Kingston », le restaurant/traiteur chinois et thaï « Pavillon de Jade », le « lavoir du Parc », le salon de coiffure « Alliance Coiffure », les agences « Immobilière du Fer à Cheval » et « Croix Immobilier », l'entreprise « Allo Plâtrerie » pour les travaux de plâtrerie et d'isolation... sont quelques-uns de ces commerces qui améliorent la qualité de vie des habitants et la dynamique de diversité commerciale du quartier « Holden-Vaillant ».

L'arrivée, en septembre prochain, des salariés de la Banque Accord située Avenue de Flandre (filiale du Groupe Auchan et spécialisée dans le crédit à la consommation, la monétique, la gestion des moyens de paiement...), favorisera davantage le développement du pôle de commerces « Holden-Vaillant ».

Innover, se remettre en question, mettre en avant ses points forts par rapport à la grande distribution, c'est le défi que doit relever le commerce de proximité !



Le salon-barbier Michel TOMA, un expert aux doigts d'argent récompensé !

Ancien responsable d'un salon de coiffure à Lille, il a sauté le pas et a décidé d'ouvrir son propre salon de coiffure masculin-féminin (qui fait également barbier), il y a maintenant 5 ans, au 296 rue Jean Jaurès à Croix. C'est dans un environnement épuré, raffiné et très moderne que Michel TOMA accueille ses clients, du lundi au samedi, de 9h à 18h30, sans interruption. C'est sa grande disponibilité, son sens du client et, indéniablement, son « coup de ciseaux » implacable qui a valu, à Michel TOMA, le label « Qualité Commerce », remis en 2013 par la CCI Nord de France. Deux « clients mystères » ont ainsi évalué, sur plusieurs mois, la qualité de l'accueil, l'expertise, l'environnement du salon... Les résultats obtenus référencient désormais son salon de coiffure parmi ceux les plus influents du département. « C'est une récompense, un remerciement des efforts faits au quotidien et j'en suis très satisfait ! » Du talent, il en a, et Michel

TOMA compte bien en profiter. Ce « coiffeur dans le vent » est à l'écoute de ce qu'il se passe dans son domaine de prédilection. « J'aime que le salon soit le plus dynamique possible ». En février dernier, il participe au concours international « American Crew All-Star Challenge » pour tenter de devenir le meilleur coiffeur « hommes ». Barbe taillée à la perfection, cheveux dominés, style vestimentaire... rien n'est laissé au hasard pour le shooting photos (c'est un ami de Michel TOMA qui a servi de modèle). Les photos ont été postées sur le site du concours en février dernier. Affaire à suivre de près... De la volonté, du savoir-faire et une vision artistique, le salon-barbier Michel TOMA détient toutes les cartes de l'excellence !

MICHEL TOMA
Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h30
Tél : 03 20 27 59 22



« Signes de Croix » le 150° « Polars en Nord »



pour lequel il s'est inspiré du kiosque à musique, l'un des vestiges les plus marquants du passage de la famille HOLDEN à Croix.

Le mercredi 12 février à la Maison de la Presse de Croix, les amateurs de polars ont pu faire une belle rencontre. Donat NOBILÉ, auteur de l'ouvrage « Signes de Croix », est venu présenter son premier polar et s'est prêté au jeu des dédicaces. Demeurant à Croix, Donat NOBILÉ est consultant au sein de la société qu'il dirige. Également enseignant à l'université, coach, chroniqueur dans les médias, il est l'auteur d'ouvrages pratiques et d'un essai empreint de dérision. Un humour que l'on retrouve avec délectation dans « Signes de Croix », son premier polar.

Voici un avant-goût de cette intrigue politique et policière :

« Lorsque la maquette du kiosque municipal de Croix disparaît, le maire de la commune, s'inquiète... Par précaution, il missionne un policier retraité pour enquêter... Alors que des Croisiens sont affreusement exécutés, l'édile semble ignorer les liens entre les morts et le pavillon de musique qui trône dans le parc de la mairie depuis 1934. Pourtant l'assassin a le sens du rythme, de la Côte belge à la Côte d'Opale. Un chemin de croix entre Le Touquet et Knooke-le-Zoute... »

Informations pratiques :
« Signes de Croix » de Donat NOBILÉ
184 pages
Prix de vente public : 10 €
Diffusion / distribution : Ravet-Anceau. En vente en librairies, grandes surfaces et sur Internet, notamment www.ravet-anceau.fr, en version papier et sous format numérique.



La ville avance

Le dispositif « Voisins Vigilants », comment ça marche ?



Quand on aime son quartier, que l'on se sent bien chez soi et que l'entente entre voisins est cordiale, on espère couler longtemps des jours heureux dans un climat sécurisant. Mais l'arrivée de l'été et de ses grandes vacances est un moment propice aux cambriolages. Le quartier se met alors en veille. Pour contrer les vagues de cambriolages, les tentatives d'effractions, les véhicules en cours de repérage... Bref, pour mieux protéger sa maison et sa famille, le dispositif « Voisins vigilants » a vu le jour en 2002 dans les Alpes Maritimes.

Cet outil, s'appuyant sur la vigilance des voisins d'un même quartier, est inspiré du concept anglo-saxon « neighbourhood watch » qui signifie « surveillance de quartier ». Depuis 2012, l'année de mise en ligne du site www.voisinsvigilants.org, et la surmédiation du dispositif courant 2013, les inscriptions de « communauté de quartier » explosent ! À ce jour : 42 000 Voisins vigilants en France pour 4 000 communautés.

À Croix, c'est en août 2013 que la communauté « Voisins vigilants » a vu le jour : une initiative, et l'une des premières de la métropole lilloise, mise en place par Nicolas MAQUET, résident à Croix. L'année dernière, alors que la plupart de ses voisins sont en vacances, il entend des alarmes se déclencher et elles ont retenti tout l'été.

Aujourd'hui, les communautés de Croix-Hem-Beaumont comptent environ 200 membres. Il existe, on peut le dire, une communauté de Voisins vigilants par quartier : Mackellerie, Gare, Centre, Croix-Beaumont, Stade de l'Iris.

Le dispositif « Voisins vigilants » est une initiative citoyenne et gratuite. Seul l'autocollant à apposer sur la boîte aux lettres est à acquérir pour 2 euros.

S'inscrire prend vraiment quelques instants sur Internet. Le site fonctionne comme un réseau social grâce auquel chaque habitant peut être alerté, par sms ou mails, d'une présence suspecte... C'est aussi un portail idéal pour prévenir ses voisins de son absence pour qu'ils puissent jeter un œil sur votre maison, le temps de votre absence.

Nouveauté : le référent de chaque communauté peut désormais associer sa communauté avec un poste de police vigilant, ce qui permettra, aux forces de l'ordre, de recevoir les alertes. C'est aussi l'occasion de créer de nouveaux liens !

www.voisinsvigilants.org

« En cet été 2013, j'étais presque le seul dans ma rue. Plus d'une dizaine de cambriolages a eu lieu. Alors, j'ai contacté la Police Nationale puis la Police Municipale pour les avertir. Ce même jour, sur le journal TF1 de 13h, un sujet était consacré au dispositif « Voisins vigilants » et je me suis tout de suite dit que c'était cela qu'il nous fallait même si certaines personnes sont équipées en système d'alarme. Alors, en un clic, je me suis rendu sur le site et je m'y suis inscrit gratuitement. J'ai créé la communauté Croix-Hem-Beaumont. Je suis devenu un des référents du quartier Beaumont. J'ai reçu un kit de démarrage avec des brochures de présentation, des autocollants... Je sensibilise les personnes de mon quartier qui ne sont pas encore inscrites. Le but, c'est aussi de développer l'entraide et la solidarité. Par exemple, je suis rentré tard un soir et j'ai vu que le portail de mon voisin était ouvert. Je lui ai téléphoné pour le lui dire. C'est ça la vigilance ! »

Portrait du mois

Nicolas HOUREZ, un entrepreneur croisien qui n'a pas froid... aux yeux



encore trouvé sa voie. Ce n'est qu'en 2009, lors de sa rencontre avec la Mission Locale du Val de Marque, que Nicolas commence à y voir plus clair : « Cela m'a ouvert des portes, ça m'a apporté des connaissances et des appuis techniques. La Mission Locale est un gros service, elle a suivi mon projet dès sa naissance et continue à le suivre encore aujourd'hui ». Lui qui pensait en avoir fini avec les bancs de l'école, il repart pour un baccalauréat professionnel Électrotechnique puis enchaîne avec un BTS en étude et économie de la construction. Diplôme avec mention en poche, le jeune croisien retourne à la Mission Locale qui lui conseille le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP).

La naissance du projet

Le CLAP propose alors à Nicolas d'intégrer une coopérative d'activité, OPTÉOS, qui prête son numéro de SIRET à de jeunes entrepreneurs. Au bout d'un an, fort d'une expérience de plus en plus significative et conscient de ses atouts, le jeune homme retourne au CLAP, passe devant une commission qui lui octroie une aide pour l'achat de matériel, puis devant deux autres commissions d'Initiative Lille Métropole Nord (ex Versant Nord Est Initiative) qui lui accorde, cette fois, un prêt d'honneur pour l'achat de fournitures. « J'ai alors présenté mon dossier à la banque qui m'a immédiatement suivi. C'est un très bon partenariat pour moi ». Plus rien ne semble alors pouvoir arrêter le projet de Nicolas : l'isolation thermique pour plus de confort et d'économie d'énergie. Voici ce que propose ISOLIL, l'entreprise créée par Nicolas. « Je propose de l'isolant de qualité mais je m'occupe aussi de l'électricité pour rendre cela plus cohérent ». Son expérience se développant, elle lui a servi à dégager les besoins du client. Il est à son écoute, valorise le projet qui lui est proposé et essaie d'expliquer ses prestations avec un langage accessible au plus grand nombre. Il a ainsi compris que, bien souvent, les particuliers regrettaient le manque de suivi et de sérieux des entrepreneurs. On ne l'y prendra pas : « J'essaie de proposer un vrai service-client.

Je propose une solution personnalisée. Par exemple, la laine de verre ne convient pas à certaines problématiques. Je m'adapte vraiment au projet. J'arrive à l'heure aux rendez-vous, réponds aux mails le plus vite possible, optimise mes devis pour qu'ils rentrent dans les critères d'éligibilité aux différentes aides ou déductions d'impôts. Je m'intéresse aussi à l'aspect juridique, cela me prend du temps mais apporte un vrai plus à mes clients. Ne prenant pas de commissions, il font de réelles économies ». Nicolas propose, en complément de son activité, du soufflage pour comble perdus. Par le biais du Relais, rattaché à Emmaüs, il utilise un matériau fait à base de récupération de jeans. Le coton du jeans absorbe et rejette l'humidité. Adhérent à la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), Nicolas HOUREZ souhaiterait disposer du label ÉCO-artisans, un label qui lui tient à cœur car au-delà des aides, il pourrait lui octroyer une légitimité forte.

Un jeune entrepreneur croisien au parcours atypique, un projet naissant alliant ambition et respect de l'environnement, Nicolas HOUREZ ne passe pas inaperçu. Son énergie débordante et sa soif de réussite font de lui un jeune homme attachant qu'on prend plaisir à écouter. Bonne chance dans vos futures réalisations, Nicolas !

Pour plus d'infos :
Tél : 06 95 09 07 95
Mail : hourez.nicolas@isolil.fr



UN MORDU DE JEUX DE CONSTRUCTION SE CAPTIVE POUR LA VILLA CAVROIS

Regards Croisés

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en 2013, la Villa Cavrois livrait presque tous ses secrets aux visiteurs, venus nombreux, pour (re)découvrir cette perle de l'époque Art Déco, édifiée par Robert MALLET-STEVENS. Olivier JONCKHEERE, un Halluinois passionné d'architecture et des œuvres de ce grand architecte et designer Parisien, ne pouvait manquer cette occasion. Au fil de la visite, c'est un véritable coup de cœur qui s'opère pour le « paquebot Cavrois ». Ses formes géométriques, son parement de briquettes jaunes, son parc et son miroir d'eau, les jeux de lumière à l'intérieur de la villa... la fascination d'Olivier JONCKHEERE pour ce joyaux architectural, classé Monument Historique en 1990, est telle qu'il a souhaité lui rendre hommage... C'est tout naturellement qu'il a eu l'ingénieuse idée de la reproduire à l'aide de briques LEGO®. Une initiative qui a beaucoup plu à ses enfants et qui a donné naissance à d'autres sources d'inspiration.

L'architecture-décoration, une passion dévorante

Olivier JONCKHEERE est ce que l'on appelle un « touche-à-tout ». Cet Halluinois, très actif, est dirigeant de deux sociétés, l'une spécialisée dans le web-marketing B2B et l'autre, dans les tissus d'ameublement personnalisables. Ancien étudiant en Arts Appliqués à l'ESAAT de Roubaix, puis diplômé de l'ESPEME (école de commerce et de management du Groupe EDHEC), il a « l'esprit d'entreprise » et une fibre artistique certaine, qu'il aime exploiter... Ce grand passionné de l'architecture des années 1900, et tout particulièrement du mouvement Art Déco, n'hésite pas à se rendre aux expositions consacrées à ce mouvement artistique moderne caractérisé par des formes géométriques, pures et dynamiques. La dernière en date se déroulait à Paris. « J'ai toujours été attiré par l'architecture, par l'Art Déco. J'en entendais beaucoup parler quand j'étais petit. Les œuvres de Robert MALLET-STEVENS, figure majeur de l'architecture française, me passionnent ».



Profitant des Journées Européennes du Patrimoine à Croix, en septembre 2013, le Centre des Monuments Nationaux a ouvert les portes de la Villa Cavrois au grand public. Pour Olivier JONCKHEERE, quel privilège ce fut de pouvoir enfin visiter une œuvre signée « Robert MALLET-STEVENS » ! « C'était une occasion à ne pas manquer ! J'ai même insisté auprès d'un ami de Mulhouse pour qu'il vienne la visiter. La perspective sur le parc est magnifique ; l'architecture est très géométrique. J'étais vraiment fasciné par

son esthétique, sa symétrie et sa géométrisation ». Cet engouement lui donne envie de ressortir ses boîtes LEGO® pour réaliser la maquette de la Villa Cavrois. « Je me suis lancé un défi personnel. C'était, en plus, quelque chose d'amusant à réaliser ! On est dans l'éphémère. L'intérêt du jeu, c'est le renouvellement. Je trouve ça bien de détruire pour faire autre chose ». Avec la complicité de ses enfants, Arnaud et Flore, Olivier JONCKHEERE « surfe sur la toile » en quête de plans de la Villa Cavrois. À l'aide des documents trouvés et des photos qu'il a prises lors de sa visite, la Villa Cavrois en LEGO® prend forme peu à peu. « Il m'aura fallu une semaine de travail, avec beaucoup de tâtonnement. Je l'ai faite en jaune et noir pour m'approcher de la réalité ». Fier de sa réalisation, qui est d'ailleurs une grande première avec des LEGO®, il met en ligne sa maquette sur le site <http://architecture.lego.com>, l'idée étant de soumettre la Villa Cavrois pour en faire une boîte de construction LEGO® à part entière. Avec sa maquette de la Villa Cavrois, Olivier JONCKHEERE a « fait son buzz ». Une brève lui a été consacrée en presse locale, en février dernier. Pour les membres de l'Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois, située à Croix, c'est une initiative très valorisante, montrant l'unicité de l'édifice croisien.



Témoignage de Jacques FERLA, co-fondateur et trésorier de l'Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois



« C'est avec beaucoup d'intérêt que l'Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois a découvert la maquette LEGO® de Monsieur Olivier JONCKHEERE qui, à notre connaissance, est la première tentative de reproduction de la Villa Cavrois avec des pièces LEGO® standard. Sa réalisation est tout à fait remarquable. L'échelle, à quelques détails près, semble être respectée, ce qui n'est pas chose simple. L'idée d'une maquette LEGO®, l'association y a songée pour la première fois en 2012 lorsqu'est sortie dans la collection « LEGO® Architecture », la Villa Savoye de LE CORBUSIER rejoignant en cela d'autres œuvres de renommée internationale comme le musée Guggenheim, l'opéra de Sydney ou la tour Eiffel... Nous avons profité de cette occasion pour signaler à la firme LEGO® que la Villa Cavrois de MALLET-STEVENS, autre monument emblématique de l'architecture moderne, mériterait aussi de figurer dans cette série, l'une et l'autre coexistant déjà au sein du Centre des Monuments Nationaux et du réseau « Iconic Houses Network ». Malgré une apparente écoute, les divers contacts pris avec la maison-mère et le responsable de la collection à Billund au Danemark, sont restés pour l'instant sans suite. Sans doute attendent-ils une montée plus grande en notoriété de la villa, en particulier avec sa

réouverture officielle au public en juin 2015 ?

Il y a quelques semaines l'association a été contactée par un club LEGO® de la région, nous demandant s'il était possible de leur procurer des plans détaillés dans le but de tenter, à leur tour, la construction d'une maquette. Ne pouvant leur fournir, nous avons pallié ce manque en leur prêtant, comme modèle, une maquette de la villa élaborée à l'échelle, il y a plusieurs années, par des étudiants de l'école d'architecture de Villeneuve d'Ascq. Ainsi, pourrait naître prochainement un second prototype. Espérons que ces initiatives aideront à convaincre la société LEGO® de la renommée de la Villa Cavrois et l'inciteront à intégrer le chef d'œuvre de MALLET-STEVENS dans la très belle collection « LEGO® Architecture », pour le plaisir des enfants et de leurs parents !... »

Jacques FERLA

Il n'en est pas à son coup d'essai !

La construction en LEGO®, c'est une affaire familiale chez les JONCKHEERE. Avec ses enfants, Olivier a déjà réalisé, entre autres, Tower Bridge, le « Faucon Millennium » (vaisseau spatial dans la série Stars Wars), le Minion (personnage apparu dans le film « Moi, moche et méchant »), la Delorean de « Retour vers le futur » (la voiture à voyager dans le temps)...

Il confie être en train de travailler sur la maquette d'une ville du film « Le Seigneur des anneaux »...

Pour admirer les réalisations d'Olivier JONCKHEERE : <http://minilien.fr/a0o6pd>



L'agenda croisien

THÉÂTRE

Lundi 21 avril de 10h à 17h**Journée d'initiation au théâtre**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 8 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 25 € la journée - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

Mardi 22 Avril à 10h30, 14h30 et 16h30**« Dans la forêt du grand cerf »**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 3 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

**Mardi 22 Avril à 10h à 17h****Journée fabrication marionnette**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 6 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 25 € la journée - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

Mercredi 23 Avril à 10h30, 14h30 et 16h30**« Dans la forêt du grand cerf »**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 3 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

Jeudi 24 et vendredi 25 avril à 10h30, 14h30 et 16h30**« Petit Jules et les 4 saisons »**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 2/3 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

Du lundi 28 au mercredi 30 avril à 10h30, 14h30 et 16h30**« Un papillon dans l'armoire »**

par le Théâtre La Guignotte (à partir de 3 ans)
Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements et réservations au 06 77 23 14 80

Mercredi 7 et jeudi 8 mai à 20h**« 6^e art »**

Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 3 €
Renseignements et réservations auprès d'Axel DESMULLIEZ au 06 46 59 28 43

ÉVÉNEMENTS

Dimanche 1^{er} juin de 10h à 18h
« Le peuple de l'ombre »

(exposition de reptiles)
Salle G.Dedecker - 23, rue Jean Jaurès
Entrée gratuite - Infos au 03 20 28 56 17

Du lundi 2 au mardi 10 juin aux heures d'ouverture M.J.C.

Exposition « l'Art et la Manière »,
présentation des créations des ateliers
d'arts plastiques de la M.J.C.
Lundi : 14h-20h30 / Mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-20h30 / Samedi : 9h-12h
M.J.C. de Croix - 93, rue Jean Jaurès
Entrée gratuite - Renseignements au 03 20 72 42 12 ou à www.mjcroix.com

Du vendredi 6 au lundi 9 juin
58^e Tournoi International Football

Centre sportif H.Seigneur
Tarifs hors abonnement : samedi matin : gradins : 3 € / tribunes : 4,50 € - dimanche et lundi matin : gradins : 5 € (tarif réduit : 3,50 €*) / tribunes : 6,50 € - samedi après-midi : gradins : 6 € (tarif réduit : 4 €*) / tribunes : 8 € - dimanche et lundi après-midi : gradins : 7 € (tarif réduit : 5 €*) / tribunes : 9 €

Tarifs avec abonnement : abonnements tribunes (places numérotées) 3 jours : 38 € / abonnements gradins 3 jours : 28 € (tarif réduit : 20 €*)

Locations au club-house du centre sportif H. Seigneur : les 19, 20, 26, 27, 30 mai de 17h à 19h et les 24 et 31 mai de 10h à 12h.

Renseignements sur place ou au 03 20 72 97 01

*étudiants et demandeurs d'emplois (sur présentation d'un justificatif)

MUSIQUE

Dimanche 13 avril à 16h
Concert annuel par la Chorale
Sortilège de Croix

Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Tarifs : 5 € / 3 €
Renseignements au 03 20 02 41 78

Samedi 31 mai à 19h30
Soirée « Tribute Fest »

Salle Jacques Brel
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Entrée gratuite
Renseignements au 06 20 79 56 69
(Petite restauration sur place)



ÉVÉNEMENTS

Samedi 10 mai à 14h30
« Fête du Jeu »

M.J.C. de Croix
93, rue Jean Jaurès
Entrée gratuite
Renseignements au 03 20 72 42 12 ou à www.mjcroix.com

Samedi 10 mai de 21h à 3h
Bal « Milonguero ? Milonguero ! »

de Tango ? Tango !
Salle G.Dedecker
23, rue Jean Jaurès
Tarifs : 10 € (non adhérent) / 8 € (adhérent)
Infos et réservations au 03 20 26 67 53 ou à contact@tango-tango.org

Dimanche 11 mai de 16h à 21h**«Bal Tango»** par Tango ? Tango !

Salle G.Dedecker
23, rue Jean Jaurès
Tarifs : 10 € (non adhérent) / 8 € (adhérent)
Infos et réservations au 03 20 26 67 53 ou à contact@tango-tango.org

Jeudi 15 mai à 19h**« Café littéraire »**

Salle Henri Block
137, rue Jean Baptiste Delescluse
Entrée gratuite
Samedi 24 mai à 19h

Samedi 17 mai de 9h à 18h
Portes ouvertes de l'Espace Nature
des Ogiers

2, rue brodel
Entrée gratuite

Samedi 24 mai à 19h
Dimanche 25 mai à 15h30
Week-end de la danse « À la manière de... »

M.J.C de Croix
93, rue Jean Jaurès
Tarifs : entre 2,20 € et 5 € - Renseignements au 03 20 72 42 12 ou à www.mjcroix.com

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité.

TRIBUNE

Libre expression



► Réussir Croix (Majorité)

Le 30 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance. Au moment où les responsabilités publiques sont de plus en plus décriées, il est utile de rappeler la somme de dévouement et d'opiniâtreté qu'il faut déployer au détriment de la vie professionnelle et familiale, pour faire vivre la démocratie.

En nous faisant confiance, vous avez choisi :

Une équipe sérieuse qui dit ce qu'elle fera et qui fera ce qu'elle dit, sans effets d'annonces fantaisistes qui trompent les Croisiens ! **Une équipe compétente** qui a fait ses preuves, qui a su redresser les finances de la ville grâce à une gestion rigoureuse et respectueuse de l'argent public, votre argent ! **Une équipe expérimentée** qui connaît tous les quartiers de sa ville, à l'écoute de tous ses habitants, tous les acteurs associatifs, économiques

et sociaux ! **Une équipe riche de sa diversité** où se côtoient jeunes et plus âgés issus de toutes catégories socio-professionnelles, une équipe qui vous ressemble !

Vous avez fait le choix de « Réussir Croix », pour vous et avec nous... MERCI !

Valérie SIX, 1ère Adjointe, commerce, emploi et développement économique.



► Croix pour tous

Je tiens à remercier les 2200 croisiennes et croisiens, plus de 30% des suffrages qui ont voté pour la liste « Croix pour tous ». Au nom des valeurs républicaines, Je tiens à féliciter Régis Cauche pour son élection au poste de maire. La Démocratie a parlé. Nous respecterons la majorité municipale si elle nous respecte.

Il est à noter que la « majorité municipale » est minoritaire à Croix en ne recueillant que 48% des suffrages.

Les cinq élus de notre liste-Guillemette FLIPO, Bernard vanderstraeten, corinne KIELESEK, olivier GOURDIN mèneront un travail constructif à condition d'avoir la possibilité de nous exprimer-nous avons rejeté le règlement intérieur en demandant d'y apporter des modifications ; refus du maire R.CAUCHE.

André HIBON, Conseiller municipal, Conseiller Communautaire LMCU.



► Croix autrement

Nous renouvelons nos remerciements aux électeurs qui nous ont manifesté leur confiance. Nous constatons cependant avec désarroi une abstention massive démontrant l'absence d'adhésion à l'un ou l'autre des 3 programmes proposés aux Croisiens. Désireux d'être dans une opposition vigilante mais collaborative, nous avons rappelé lors de l'installation du nouveau conseil municipal, notre opposition au projet de bouledrome à l'emplacement du stade Sandras, dont le coût est exorbitant par rapport au nombre de Croisiens concernés. Cet investissement nous semble aller à l'encontre de la volonté même du maire de limiter les dépenses de la ville et nous l'exhortons à l'abandonner au profit d'un équipement sportif sur le même lieu mais profitant au plus grand nombre : c'est juste et solidaire.

Concernant Beaumont, le projet de parc d'esthète doit être revu pour être adapté aux enfants qui doivent en être les utilisateurs privilégiés. De même, nous ne pouvons approuver la reconduction des collaborateurs de cabinet du maire, payés par nos impôts qui ne servent pas la population mais sont au service exclusif du maire (écriture des discours, préparation de ses réunions).

Mario CALIFANO, Pour plus d'information, rendez-vous sur www.croix-autrement.fr

SOLS PLASTIQUES - MOQUETTES - PARQUETS

MOINS
CHER !



684, avenue des Nations Unies - 59100 ROUBAIX (Pont St Vincent)
☎ 03 20 70 33 75 - Fax : 03 20 24 27 95
E-mail : pvstapis@orange.fr

CIGL VOTRE SOLUTION TRANSPORT

CIGL TRANSPORTS
Transport International - Déménagement & Logistique
Conteneur - Véhicule : Routier - Maritime - Aérien

*Ne cherchez plus,
CIGL s'occupe de vos envois !*
Enlèvements et livraisons 7j/7

DEVIS GRATUIT

Bureaux d'activités - Accueil clients
Port fluvial de Lille - Place Leroux de Fauquemont
1ère avenue - Bat F - 1er étage - 59000 LILLE
GSM : +33 0665 668 946 - Tél/Fax : +33 0320 757 960
info@cigl.fr - www.cigl.fr

Siège à Croix
18, résidence de Flandre - 59170 CROIX

OPTIMHOME.com
Le Réseau National Immobilier différent !

Fabienne PICALET
07 78 38 92 50

CONFIANCE - IMPLICATION - EFFICACITÉ

LA QUALITÉ À PETITS PRIX
SANS CHICHIS

20€ + COUPE
30€ + COULEUR
40€ + COULEUR INOX
50€ + BALAYAGE

-10% sur tous les forfaits sur présentation du bon

CROIX 328, rue Jean Jaurès
Tél. 03 20 26 22 06
Du mardi au jeudi de 10h à 19h non stop
Le vendredi et samedi de 9h à 19h
SANS RENDEZ-VOUS

www.tchip.fr

Ambulance Bruno
Transports assis, couché, (HDT - HL - HO)

Efficacité
Rapidité
Sécurité

URGENCES 24H/24
7J/7

Fax : 03 20 02 34 18
ambulances-bruno@live.fr
Tél. 03 20 73 01 38

6, rue Lavoisier - 59170 CROIX
Croix - Wasquehal - Roubaix - Mouvaux - Tourcoing - Lille et toutes régions

SUBWAY
préparés sous vos yeux.™

Offre valable contre remise du coupon jusqu'au 30/06/2014 à Croix uniquement.

13€ = 2 Menus SUB30
2SUB30 au choix
+ 2 boissons au choix (fontaine 50cl ou Evian 50cl)
+ 2 Cookies (ou Chips ou Activia)

SUBWAY : 13 rue de Gare - 59170 CROIX

ASSAINISSEMENT - SOL - EAU - ENVIRONNEMENT

ASEE
INGENIEURS CONSEILS

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
(FOSSE SEPTIQUE - RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT)
MICRO STATION - CITERNE EAU DE PLUIE

AMENAGEMENT D'ACCES & VIABILISATION
ETUDE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
LOCATION DE MATERIEL

Garantie décennale - Intervention rapide

Port : 06 75 06 62 91 - Tél : 09 67 08 53 62
187 Bd Emile Zola - 59170 CROIX - pmalleveas@asee.fr
Site Internet : asee.fr

DECAP'NEWS

Décape vos meubles, chaises, portes... en bois, fer et fonte.

Décapage par hydropulvérisation

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h

17 rue Vauban - 59170 CROIX
Tél : 03 20 72 52 10

La fibre optique et la 4G sont disponibles à Croix !



Pourquoi Numericable est-il le leader de la Fibre en France ?

Eric Klipfel: Numericable dispose de son propre réseau national câblé, sécurisé et d'une capacité quasiment illimitée. Notre « marque de fabrique » est aujourd'hui la fibre optique, sur laquelle se concentrent nos investissements.

Entretien. Eric Klipfel, Directeur Général de Numericable, répond à nos questions.

Quels sont donc les avantages de la fibre ?

E. K. : Ils sont nombreux ! Le plus important d'entre eux est la vitesse de téléchargement de la fibre optique qui est 10 fois supérieure à celle de l'ADSL. Ensuite, la fibre optique permet d'avoir une qualité d'image TV HD stable car elle dispose de son propre débit dédié contrairement à la TV par ADSL. Bien sûr, vous pouvez également profiter de l'accès à tous les services VOD, chaînes de Replay et YouTube directement sur votre TV grâce à LaBox Fibre by Numericable.

Comment accompagnez-vous vos clients ?

E. K. : Nous avons une boutique à Croix. Elle dispose d'un espace commercial et d'un espace SAV. Nos conseillers sont à votre disposition pour réaliser une démonstration de la vitesse de la fibre et de la 4G.

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE BOUTIQUE NUMERICABLE

31 RUE DE LA GARE À CROIX



OFFRES SOUMISES À CONDITIONS RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS. DISPONIBILITÉ SELON ZONES GÉOGRAPHIQUES, ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE, MATÉRIEL ET OFFRE SOUSCRITE.
NC NUMERICABLE, SAS au capital de 78.919.817,50 euros, RCS Meaux 400 461 950 - 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne.



POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM - MARBRERIE



≡ SEGARD & BUISINE ≡

- organisation complète de funérailles
- contrats "Prévoyance obsèques"
- monument et incinération
- soins du défunt

Bureau d'accueil et funérarium

Tél. 03 20 80 78 78 Jour et nuit
7 jours/7

18, avenue de l'Europe - 59170 CROIX



TAXI
BASSEMENT
50 rue du Jura - 59510 HEM

03 20 34 38 50

3 taxis à votre disposition 7j/7 - 24h/24

Communes de stationnement : CROIX, HEM et ROUBAIX

Païement par CB - Liaison Aéroport / Gares - Transport scolaire - Transport malade assis



Patrick STAEL

Tél. 03 20 24 59 40

Fax : 03 20 27 61 26

Mail : patrick.stael@wanadoo.fr

www.metallerie-stael.com 93, rue Anatole France - 59170 CROIX

*Métallerie
Chaudronnerie
Tôlerie industrielle
Ferronnerie*



Particuliers
et professionnels

07.77.98.86.24
www.alexperience.fr
59170 CROIX



ALEXPERIENCE
vente & intégration audio-vidéo